Image not found or type unknown

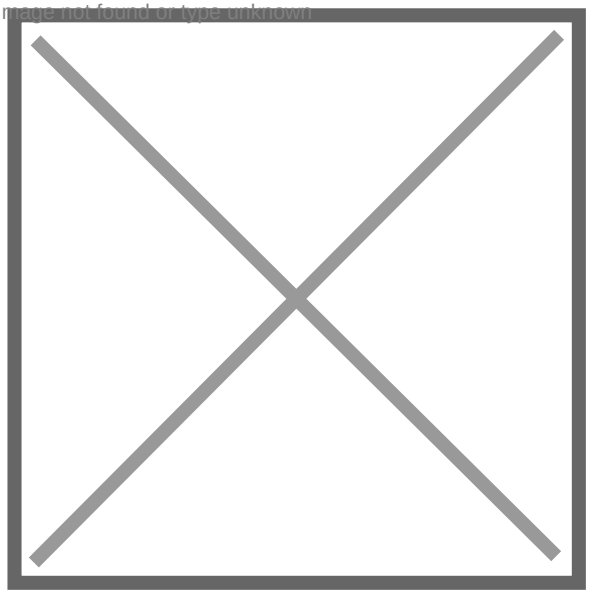

Le droit a la tranquilité et au respect

Par **mademoiselle_old**, le **19/07/2007** à **21:46**

Je vis en concubinage depuis deux ans avec mon ami.Lors de notre rencontre,il etait en instance de divorce.Malheuresement depuis deux ans je subi la rivalité de son ex-femme,tout est pretexte pour ralentir les procedures en cours(Harcelement telephonique,divorce,separation des biens, garde des enfants,insultes et mensonges).
Divorcé maintenant, il a deposer deux plaintes a son egard et moi une main courante mais cela n'engendre aucun resultat.La procedure a etait mise en place il y'a maintenant trois ans.Malgré ma prise de position,je voudrai savoir s'il y'a un recours afin que tout cela cesse et que l'unique lien soit la garde des enfants.
Existe t il des lois pour proteger du harcelement morale dans ces situations? Existe t il des conciliateurs familiaux pour imposer calendrier de garde des enfants?(malgré decision de justice)Difficile d'enumerer les prejudices psychologiques que je subis car je ne m'interpose dans aucun reglements de compte entre mon ami et son ex femme,mais cela a des consequences sur notre vie de couple.Mon seul lien est leurs enfants(deux)avec qui tout se passe tres bien malgré les insanités dites a mon egard.A deux reprises j'ai essayé de communiquer avec elle pour comprendre son raisonnement mais cela fut impossible.Elle fit meme intervenir la police.Elle ne peut soi disant pas me rencontrer car son etat depressif ne le permet pas.Cela peu paraitre ridicule comme demande, mais j'essaie de trouver des solutions afin de me protéger.Je vous remercie par avance de votre reponse et veuillez agréer mes sentiments les meilleurs.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés